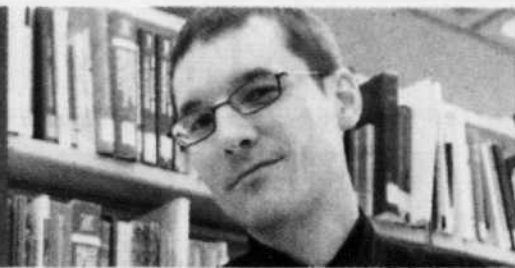




IDÉES
Une imprévisible course
(un peu) plus prévisible
Page B 5



PHILOSOPHIE
Les voyages dans les grandes
œuvres forment la jeunesse
Page B 6

CAHIER **B**

PERSPECTIVES



Le bilinguisme pour tous

Une certaine «franglophonie» émerge au Québec, selon certains chercheurs

ROBERT DUTRISAC

Québec — Tandis que la ministre de l'Éducation, Michelle Courchesne, dévoilait une série de mesures pour améliorer la qualité du français des élèves du réseau public francophone, Pauline Marois déplorait la piètre connaissance de l'anglais d'un grand nombre de Québécois. Tous les Québécois doivent être bilingues, estime Mme Marois. La chef du Parti québécois pourrait regarder du côté de l'école anglaise, qui parvient beaucoup mieux à enseigner l'autre langue aux jeunes anglophones que l'école française ne le fait avec l'anglais. Quoi qu'il en soit, de plus en plus de Québécois sont bilingues. On assise même, selon les chercheurs, à l'émergence d'une «franglophonie».

Dans l'ensemble du Québec, 36 % des francophones ont une connaissance de l'anglais. À Montréal, c'est la moitié des francophones qui sont capables de parler l'anglais. Toutes proportions gardées, davantage d'anglophones ont une connaissance de la langue de Molière: près de 70 % des anglophones du Québec se disent bilingues, un pourcentage qui grimpe à 80 % chez les jeunes anglophones. C'est tout un revirement par rapport à la situation qui prévalait il y a 30 ou 40 ans, alors que les deux tiers des anglophones de Montréal ignoraient le français.

Pour atteindre l'objectif que s'est fixé Pauline Marois pour les francophones, il y a donc loin de la coupe aux lèvres. Le moyen qu'elle propose pour y arriver, c'est une forme d'immersion en anglais. C'est

justement ce que pratique avec succès le réseau des écoles anglaises de Montréal.

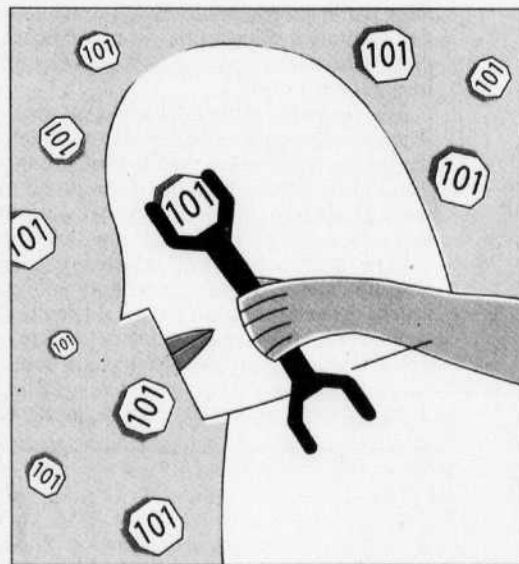
Plusieurs écoles primaires anglaises offrent de l'immersion en anglais de la maternelle à la troisième année: 60 % de l'enseignement est donné en français. Il existe aussi des écoles bilingues où l'enseignement se fait dans les deux langues à parts égales. D'autres écoles offrent de façon conventionnelle des heures de cours, un total de sept heures par semaine qui se partagent entre la langue seconde, l'enseignement moral et les arts. C'est cette formule qu'appliquent les écoles françaises.

Le gouvernement estime qu'il est plus important pour les anglophones d'apprendre le français que pour les francophones d'apprendre l'anglais. Après tout, le français, c'est la langue commune. C'est pour cette raison que le régime pédagogique du ministère impose 100 heures d'anglais langue seconde pour l'année scolaire et 300 heures de français langue seconde au premier cycle du secondaire (première et deuxième secondaire) et, pour la troisième secondaire, 100 heures d'anglais langue seconde et 150 heures de français langue seconde. À la fin du secondaire, les francophones suivent le même nombre d'heures de cours de langue seconde, soit 100 heures. En somme, les anglophones ont beaucoup de cours de français.

Qui plus est, les écoles anglaises ne se limitent pas au diktat du ministère et offrent davantage d'heures de français, notamment en immersion.

Selon une étude de Jack Jedwab, de l'Association d'études canadiennes, tirée des données du recensement de 2006, une majorité de Montréalais anglo-

Les Québécois francophones apprennent souvent à vraiment parler l'anglais à l'extérieur de l'école



phones apprennent le français à l'école primaire. Ainsi, c'est une proportion de 68 % des élèves de cinq à neuf ans qui ont une connaissance du français. Chez les Montréalais francophones, cette proportion n'est que de 11 %. Ils apprennent l'anglais plus tard, non seulement au secondaire mais aussi au cégep et à l'université.

Comme le souligne Jean-Pierre-Proulx, de l'Université de Montréal, les Québécois francophones apprennent souvent à vraiment parler l'anglais à l'extérieur de l'école, grâce à une forme d'immersion: au travail, lors de stages au Canada ou à l'étranger, pendant des voyages, etc.

Il faut aussi noter que le bilinguisme n'est pas

très répandu, ni très utile sans doute, dans certaines régions «pure laine». C'est le cas du Saguenay, par exemple, où 18 % de la population a une connaissance des deux langues.

Selon Patricia Lamarre, professeur à la faculté d'éducation de l'Université de Montréal, le rapport qu'entretient la communauté anglophone avec la langue française — ainsi que la façon dont elle conçoit sa propre identité — est en profonde transformation. Cette communauté ne se voit plus comme un groupe majoritaire. Qui plus est, pour la très grande majorité de ses membres, parler français est incontournable. Ce serait trop dire que tous les jeunes anglophones savent parler français couramment, mais la quasi-totalité peut «interagir» en français avec aisance, écrit Mme Lamarre dans un texte qu'elle a publié l'an dernier.

«À Montréal, les frontières traditionnelles semblent être en train de s'estomper, que ce soit en matière d'identité linguistique et culturelle, de séparation institutionnelle ou de répartition géographique de la population [la traduction est de nous], écrit-elle. «Une nouvelle génération de Montréalais [...] n'est pas seulement bilingue mais aussi biculturelle.» Selon l'universitaire, il existe une difficulté de plus en plus grande de définir son identité en fonction «de traits linguistiques traditionnels». Selon les calculs de Jack Jedwab, il existerait 750 000 Québécois à la fois francophones et anglophones ou encore allophones, francophones et anglophones.

De mère immigrée anglophone et de père québécois francophone, Patricia Lamarre se qualifie de «franglophone». Elle est passée de l'école française à l'école anglaise, et vice-versa, pour aboutir, pour l'heure, à l'Université de Montréal. Elle s'exprime

VOIR PAGE B 3: ANGLAIS



Améliorez vos perspectives de carrière

Réalisez votre potentiel et allez de l'avant grâce aux **programmes d'études à temps partiel et cours du soir** **crédités** offerts dans les disciplines suivantes :

- Comptabilité
- Fiscalité et Trésorerie-finances
- Commerce électronique et Systèmes d'information
- Commerce international
- Gestion de la santé et Services sociaux
- Gestion des ressources humaines
- Gestion de la production
- Transport et logistique
- Relations publiques
- Leadership
- Marketing
- Traduction

➤ Pour de plus amples renseignements : www.mcgill.ca/conted



McGill
Centre d'éducation permanente

PERSPECTIVES



Gil Courtemanche

L'illusion kényane

Je suis allé au Kenya pour la première fois il y a exactement 20 ans dans le cadre d'une recherche en Afrique sur le sida. J'avais lu, comme on le lisait encore il y a quelques semaines, que ce pays était un îlot de stabilité et de prospérité dans un continent déchiré par les conflits et les guerres civiles, opprimé par des dictateurs sanguinaires et exploité par des multinationales sans foi ni loi. Le désordre, la désorganisation et l'inefficacité qui régnaient à l'aéroport contredisaient l'image que projetaient le pays et Nairobi, siège de toutes les grandes entreprises britanniques et américaines qui œuvraient en Afrique.

Accueilli par un fonctionnaire de l'ACDI, je fus surpris par le pistolet que le chauffeur portait à sa ceinture et encore plus surpris quand nous arrivâmes à son domicile, une villa entourée d'un mur garni de barbelés. Après un appel de klaxon, une lourde porte en acier s'ouvrit et deux gardes armés de fusils à pompe s'installèrent sur la route comme pour prévenir une embuscade. On m'expliqua que le pays était politiquement stable mais que c'était jouer avec la mort que de se promener sans être accompagné d'un garde du corps.

Quelques années plus tard, un portier de l'hôtel Intercontinental, situé en plein centre-ville, me fit des reproches à la fois gentils et désabusés parce que j'avais emprunté le trottoir pour me rendre au casino voisin plutôt que d'utiliser le passage souterrain qui joignait les deux édifices.

Je raconte ces anecdotes pour expliquer que le Kenya a toujours fait illusion, et les 1000 morts recensés depuis la «victoire» du président Kibaki l'illustrent malheureusement trop bien. Un pays ne tombe pas au bord de la guerre civile magiquement et instantanément, et les explications trop simples comme les conflits ethniques dissimulent des causes et des raisons plus profondes et plus générales.

Les millions de touristes bien encadrés et sécurisés dans des villages de vacances ou dans des safaris grandioses et luxueux véhiculent l'impression d'un pays calme et paisible. Ils n'ont jamais vu les deux plus grands bidonvilles d'Afrique, qui se trouvent en banlieue de la ville la plus riche de ce continent: Nairobi. Et ils ne savent pas que dans ce pays, le plus prospère d'Afrique avec l'Afrique du Sud, la majorité des habitants vivent avec 2 \$ par mois.

La stabilité du pays a tellement fait illusion qu'on est surpris d'apprendre qu'il fut gouverné par des dictateurs de 1962 à 2002. Cela ne fait que six ans de démocratie. Au Kenya comme presque partout sur le continent, les partis politiques ne possèdent rien de commun avec ce que nous appelons, nous, des partis. Pas de véritables militants de base, pas de sections locales, pas de congrès où on discute longuement du programme électoral. Les partis sont plutôt des clans, des familles, des groupes d'intérêts, qui luttent pour accaparer la richesse, car en Afrique, la richesse de l'État et du pays se confond avec la richesse du groupe qui détient le pouvoir.

Les proches, les amis des proches, les villages des amis profitent des emplois au gouvernement, des postes de fonctionnaires régionaux et des miettes qui tombent de la table du groupe au pouvoir. Les partis se confondent souvent avec l'appartenance ethnique du chef de parti, mais cette filiation n'explique pas tout.

On a fait grand cas du fait que le président Kibaki est un Kikuyu et que son adversaire Odinga vient de l'ethnie Luo. C'est oublier qu'Odinga faisait partie de l'équipe de Kibaki lors de l'élection précédente et que le président Arap Moi, dictateur qui régna sur le pays de 1978 à 2002, venait d'une des plus petites ethnies du Kenya, les Kalenjins. Il avait couronné d'autres ethnies, dont les Massais. Il ne faut pas nier le fait que Kikuyus et Luos s'affrontent aujourd'hui et que s'installe dans certaines régions une sorte de pureté ethnique, mais tout expliquer par la haine ethnique constitue une explication simpliste qu'on utilise à tout venant pour caractériser les conflits africains. Ce faisant, on n'est pas loin de diaboliser ce continent si souvent méprisé et toujours oublié.

Au Nigeria, on a utilisé cette explication pour caractériser des conflits qui tournaient essentiellement autour de la possession des terres les plus fertiles. La survivance et l'injustice économique qui se confondent parfois avec l'origine ethnique sont au cœur de tous ces conflits.

Dans la majorité des pays africains, une très petite part de la richesse collective est redistribuée. Les premières prébendes sont les emplois et les concessions (licences d'importation, permis d'alcool, etc.), puis viennent l'octroi des terres, les petits boulots et l'accès privilégié à un patron ou à un chef bien placé qui peut dépanner en cas de besoin. Cette redistribution ne se fait pas également dans l'ensemble de la population. Elle profite essentiellement à ceux et celles qui font partie du bon groupe, celui qui est au pouvoir. Chez nous, les élections sont affaire d'idées. On choisit dans quelle voie on veut lancer le pays, on préfère telle vision de la santé ou de l'éducation à une autre. En Afrique, les élections ne sont souvent que des luttes pour l'accès à la richesse d'un groupe contre un autre qui en possède l'usage exclusif. Bien plus que l'appartenance ethnique, c'est la faim et la privation qui tiennent en Afrique, et l'explication ethnique ne sert qu'à occulter le mal profond. Si tout était tribal en Afrique, comment expliquer alors que le pays le plus exsangue et le plus meurtrier du continent soit la Somalie, qui souffre d'une guerre civile depuis 1991? Dans ce pays meurtri, 98 % de la population provient de la même ethnologie, parle la même langue et pratique la même religion.



REUTERS

Le Kenya a toujours fait illusion.



CARLOS BARRIA REUTERS

L'élan que connaît la campagne de Barack Obama suffira-t-il à lui procurer l'investiture démocrate?

Primaires américaines

Où mènera l'obamamanie?

Pour un candidat qui, le mois dernier encore, traînait la patte dans les sondages par plus de 10 % face à Hillary Clinton, la percée de Barack Obama aux primaires démocrates du Super Mardi est stupéfiante. A-t-il pour autant le vent dans les voiles?

GUY TAILLEFER

«*Notre heure est arrivée*», a lancé mardi soir le candidat démocrate Barack Obama, tribun exceptionnel, devant des partisans en émoi. «*Si, se puede!*» À l'entendre, le temps est venu d'un renouveau social et politique aux États-Unis, porté par une coalition inédite liant la communauté noire, la jeunesse antieuropéenne et les électeurs blancs, progressistes et éduqués, exaspérés tous autant qu'ils sont par le poids de l'establishment en général et par celui qu'incarne la sénatrice Hillary Clinton en particulier. Caricatural? Un vent de révolte similaire avait fort brièvement soufflé en 2004 autour de la candidature à l'investiture démocrate d'Howard Dean avant de tomber à plat à la faveur du sénateur John Kerry.

Une des thèses spéculatives qui inondent les médias au sujet des résultats du Super Tuesday veut que Mme Clinton, qui doit l'essentiel de ses succès à l'appui des femmes, des Latinos et des électeurs plus âgés, soit en train de plafonner. Ceci expliquant cela, «*il est évident qu'Obama possède le "momentum"*», croit Donald Cuccioletta, chercheur à la chaire Raoul-Dandurand, à l'UQAM. Cette thèse est notamment accréditée par le fait que les 24 États où se tenaient des primaires démocrates et républicaines mardi abritaient presque 60 % de l'électorat hispanique.

Elle l'est aussi par l'avantage dont dispose le jeune sénateur de l'Illinois depuis le début de l'année au chapitre du financement de sa campagne. Il a amassé des dons de 32 millions de dollars en janvier, contre 13,5 millions pour Mme Clinton, qui s'est résignée cette semaine à verser de sa poche cinq millions à sa caisse drainée par la note du Super Mardi. Est-elle pour autant en difficultés financières? Il reste que les derniers jours ont donné lieu à une chasse éfrénée aux dons: le camp Obama dit avoir réuni 7,9 millions depuis mardi, dont 320 000 \$ de la part de

MoveOn.org, une des principales organisations progressistes en ligne; le camp Clinton, 6,5 millions en 24 heures...

«*Pour le moment, je ne dirais pas tant qu'il dispose du "momentum" qu'il a démontré sa capacité à tenir tête à Mme Clinton.*» Ralph W. Whitehead, politologue à l'Université du Massachusetts, met des bâtons dans les roues. «*La course est trop serrée et trop extraordinaire pour qu'on puisse faire des prédictions.*» Contre la flambée d'enthousiasme autour de M. Obama, Mme Clinton a résisté, note-t-il. Si celui-ci a remporté 13 des 22 États où les électeurs démocrates étaient appelés à choisir un candidat à l'investiture, il demeure que les deux rivaux se sont partagés à parts égales, à 40 000 voix près, les 14,8 millions de démocrates qui se sont déplacés — en nombre record dans une douzaine d'États — pour aller voter.

«**Le risque de division est de loin le plus important que court le parti**»

D'autres posent la question suivante: l'engouement dont bénéficie auprès des jeunes M. Obama, dont la machine a par ailleurs démontré d'excellents talents organisationnels, se traduira-t-il durablement dans les urnes, d'abord pour lui assurer l'investiture démocrate, ensuite pour le faire élire à la présidence en novembre? Travailleur social dans le South Side de Chicago dans les années 1980, plus tard président de la prestigieuse *Harvard Law Review*, Barack Obama, né de père noir et de mère blanche, aurait développé, tout à l'image de son propre message, un talent de rassembleur hors du commun. Mardi, le ciment a tenu. Or les jeunes Américains boudent massivement les urnes depuis le début des années 1970. La présidence de George W. Bush les a en partie remobilisés, tout à l'avantage des démocrates. Néanmoins, seulement 25 % des Américains de moins de 30 ans ont exercé leur droit de vote en 2004, en pleine guerre d'Irak.

Sueurs froides

Pour l'heure, M. Obama et Mme Clinton sont enfermés dans des niches électorales. «*A*

moins que l'un des deux ne trouve une façon de transcender sa niche respective, nous allons rester coincés dans cette dynamique pendant un bon moment», analysait cette semaine Geoff Garin, un sondeur démocrate, pour le *New York Times*.

Au décompte toujours incomplet des délégués à la convention d'investiture, qui aura lieu fin août à Denver, Mme Clinton en a pour l'instant 892, contre 716 pour M. Obama. Il en faut 2025 pour décrocher l'investiture. On ne s'attend pas à ce que les caucus et les primaires qui se dérouleront d'ici début mars partagent sensiblement les deux candidats. Obama est le favori dans les États riches en délégués que sont la Louisiane, Washington, le Maryland, la Virginie et le Wisconsin. Le camp Clinton compte se rattraper plus tard en Ohio et au Texas.

L'impasse attendue donne des sueurs froides aux hauts dirigeants démocrates, qui craignent que la course ne fracture le parti au point de favoriser l'élection à la présidence de John McCain, qui dispose de facto de l'investiture républicaine après que son principal rival, Mitt Romney, eut jeté l'éponge, jeudi. «*Le risque de division est de loin le plus important que court le parti*», croit M. Whitehead. D'où cette déclaration énigmatique faite avant-hier par M. Dean, maintenant président du Parti démocrate: «*Nous devrions savoir qui est le candidat démocrate à la présidence vers la mi-mars ou en avril. Sinon, il va falloir réunir les candidats et parvenir à un arrangement.*»

Ces inquiétudes n'existent pourtant pas, ou si peu, parmi le commun des militants démocrates. Selon un sondage CBS-Associated Press, 70 % des électeurs démocrates sont prêts à voter, sans états d'âme, pour l'un ou l'autre des candidats. Pourquoi que les républicains soient chassés de la Maison-Blanche.

«*En définitive, ce sont les super-délégués qui trancheront*», pronostique, comme bien d'autres, le politologue américain Darrell West, amateur du blog InsidePolitics.org. Les super-délégués sont les caciques du parti et disposent d'office de 20 % des sièges à la convention. À ce jour, ils penchent nettement du côté de l'ex-première dame. «*Si j'avais à parier aujourd'hui, je dirais qu'en novembre, ce sera McCain contre Clinton*», avance M. West. Sauf que l'obamamanie risque de ne pas avoir fini de surprendre.

Le Devoir

Obama, le fils prodige

STÉPHANIE BRAQUEHAIS

À une dizaine de kilomètres de la route bitumée, au bout d'une piste en latérite bosselée de l'ouest du Kenya, il suffit de prononcer le nom Obama pour que les villageois suant sur des bicyclettes rouillées sous un chaleur implacable indiquent la direction à suivre. Sur une porte en fer, l'inscription Collège sénateur Obama désigne l'entrée du hameau de Kolego, où est né le père du candidat américain à l'investiture démocrate. La population a voulu rendre hommage au fils prodige et a entrepris de longues démarches administratives pour s'arroger ce patronyme illustre, symbole d'une *success story* africaine, même si Barack, né aux États-Unis, n'a mis un pied dans ce village pour la première fois qu'en août 2006. Un souvenir que la directrice de l'école, Yohanita Obiero, occupée à signer des documents pour une rentrée des classes perturbée par les violences postélectorales, évoque avec un enthousiasme modéré: «*La foule est arrivée en masse pour l'acclamer. Il est resté quatre heures, mais finalement il n'a rien fait ici. J'ai tenté de lui écrire deux courriels ensuite, il n'a jamais répondu. Il est sans doute trop occupé par sa campagne...*»

Derrière l'école, un chemin mène à une maison en dur devant laquelle une vieille femme imposante, foulard blanc noué sur la tête, écosse des haricots tout en bavardant avec des voisins. Sarah Onyango Obama, 85 ans, la grand-mère paternelle, est devenue malgré elle une star, à l'arrivée de dizaines de journalistes rendent visite. À l'arrivée d'un *muungu* (un Blanc en swahili), elle se



PETER ANDREWS REUTERS

La grand-mère de Barack Obama devant sa maison au Kenya.

lève comme un ressort et invite à pénétrer dans un salon coquet, aux canapés recouverts de toile jaune brodée, dont les murs sont tapissés de photos de famille, d'une affiche signée par Barack Obama et d'une peinture anglaise de mauvais goût, rapportée par son époux, enrôlé pendant la Seconde Guerre mondiale.

Les yeux pétillants, elle se plie de bonne grâce, comme consciente d'un devoir à accomplir, au jeu de l'interview, traduit de sa langue vernaculaire, le Luo, en mauvais anglais par Raphaël, son

voisin, diverti par l'exercice. De temps à autre, elle pousse de rire lorsque les questions lui semblent particulièrement incongrues. Elle ne sait pas ce qu'est le Super Tuesday, n'a pas de contacts directs avec son petit-fils pour des raisons de langage, et se demande bien pourquoi elle irait en Amérique. «*Ma vie a été longue avant qu'il devienne peut-être président. Et surtout, il fait beaucoup trop froid là-bas! Que pourrai-je bien y faire?*» Sarah est bien trop occupée à cultiver ses quelques hectares de maïs et de haricots. De surcroît, rappelle-t-elle, «*il n'y aurait plus personne pour recevoir les journalistes*». Au bout d'une demi-heure, elle murmure: «*Vous avez fini?*» et retourne, soulagée, à ses activités.

La perspective d'un président originaire du village suscite des espoirs parmi certains habitants, comme Joeffrey Otieno, cultivateur de 24 ans. «*Nous avons renommé l'école en son honneur. J'espère qu'il nous apportera l'électricité, l'eau et surtout des fertilisants pour améliorer le rendement. Nous souffrons; j'aimerais plutôt partir aux États-Unis. Là-bas, au moins, il y a la démocratie. Un Luo a des chances de devenir président sans être victime de la fraude.*»

Sa dernière phrase provoque des rires nerveux des curieux venus écouter la conversation. Raila Odinga, de l'ethnie Luo, majoritaire dans l'ouest du pays, battu lors du scrutin contesté du 27 décembre par Mwai Kibaki, constitue un parallèle amer pour ces habitants, atterrés par les violences postélectorales qui ont fait plus d'un millier de morts.

Libération

PERSPECTIVES

Qui a peur du Dr Internet ?

Plusieurs questions éthiques se posent, mais la technologie peut être un plus pour la médecine

À part l'Action démocratique du Québec, qui ne perd pas une occasion de faire la promotion du privé en santé, la perspective de pouvoir payer pour obtenir une consultation en ligne aura suscité cette semaine un braquage généralisé au Québec. Mais est-ce vraiment l'avancée technologique qui effraie ou son détournement par le privé ?

LOUISE-MAUDE RIOUX SOUCY

Sur le coup, Nadia n'a vu dans cette nouvelle approche que du bon pour sa cadette, qui souffre de fibrose kystique. Fini le pied de grue dans des cliniques surpeuplées pour obtenir un avis arraché au prix de plusieurs heures d'attente. Elle se voyait déjà engager la conversation avec un médecin de « Santé sans file » depuis son foyer beauceron. Ce dernier aurait pu l'aiguiller dans ses choix, ajuster la médication au besoin et, surtout, désamorcer les inquiétudes qui s'immiscent trop souvent dans son quotidien.

Les avertissements formulés cette semaine par le Collège des médecins du Québec auront eu raison de son enthousiasme. La proposition faite par la compagnie Myca suscite en effet de nombreuses questions éthiques. Au premier chef, le fait que ce type de consultation en ligne ne permette pas d'instaurer des « conditions jugées optimales » pour un examen médical initial. Les médecins intéressés

« Le médecin utilise déjà le téléphone ou le courriel pour vous donner des résultats ou s'informer de votre état après une intervention »

auront donc été prévenus: s'ils décident de s'aventurer dans cette zone grise, ils pourraient fort bien aboutir tout droit devant le comité de discipline, a précisé le Collège.

En entrevue au *Devoir*, le vice-président aux affaires médicales chez Myca n'a pas nié le fait que la consultation en ligne aura certainement ses limites dans le cadre proposé par Santé sans file. Il insiste toutefois pour dire que la compagnie jouera cartes sur table. Les patients rempliront eux-mêmes leur dossier médical, un geste important qui balisera toutes les limites de la consultation à venir. « Un médecin qui reçoit un patient doit donner des avis, des traitements et des conseils proportionnels à sa connaissance du dossier et du patient », résume le Dr Yves Dugré.

Au bout du compte, ce sera donc aux médecins qui feront des consultations en ligne de limiter leurs interventions à leur connaissance du dossier, poursuit celui qui a longtemps été à la tête de la Fédération des médecins spécialistes du Québec. « Plus le patient aura fourni des données détaillées par rapport à ses antécédents médicaux et à sa condition actuelle, plus il est clair que le médecin sera habilité à donner des avis proportionnels. »

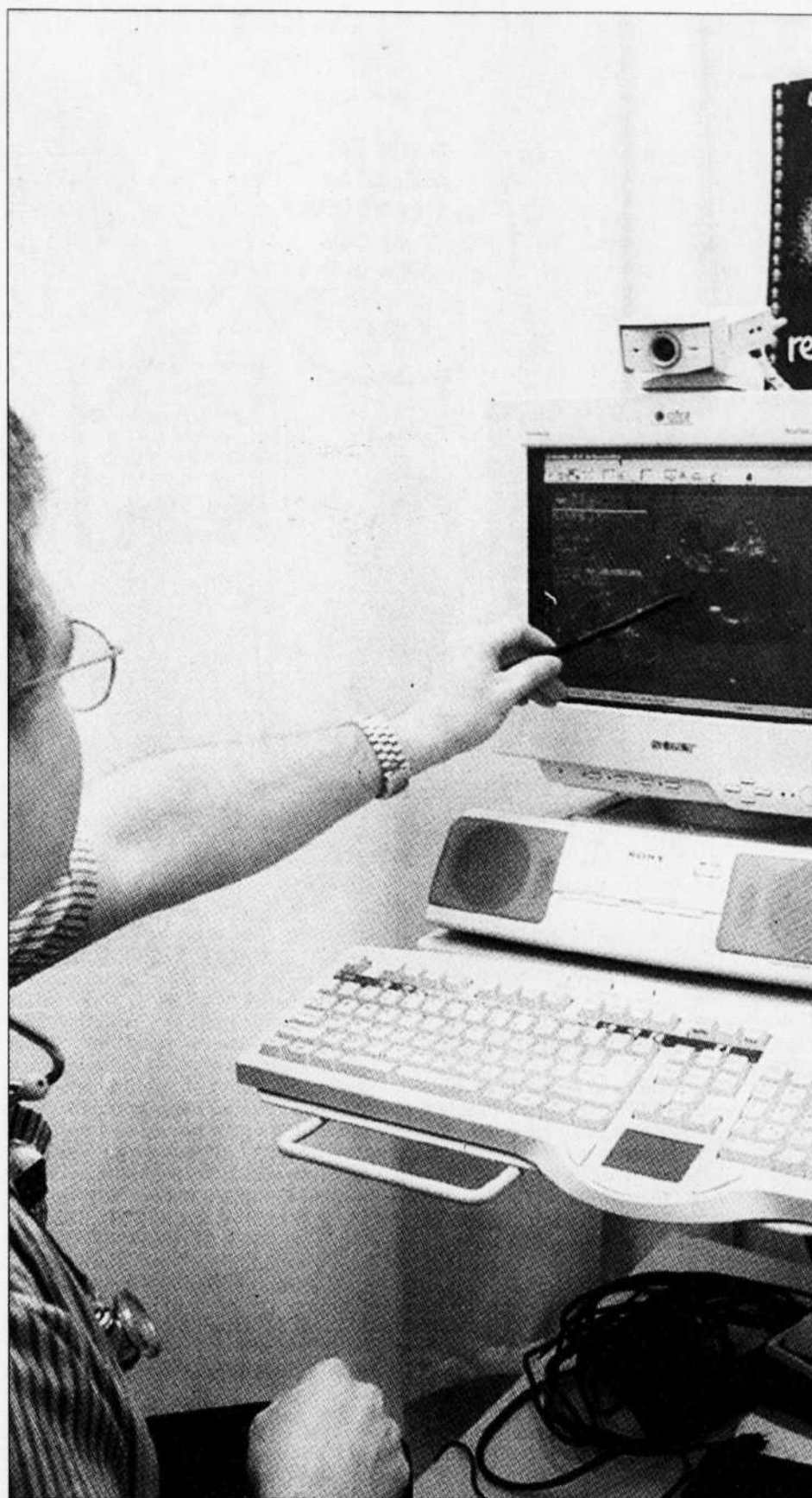
Pour Suzanne Philips-Nootens, directrice des programmes en droit et politiques de la santé à l'Université de Sherbrooke, cette approche n'est pas sans faille sur le plan juridique. « C'est mettre tout le poids de la démarche sur le dos du patient. Pourtant, je vois mal qu'on puisse imputer au patient de ne pas avoir signalé un symptôme qu'il ne jugeait peut-être pas important au moment de sa consultation, tout en sachant que le médecin l'aurait probablement noté s'il avait eu l'edit patient devant lui, dans son cabinet. »

Et pour le réseau public ?

Pour Nadia, il s'agit d'un poids beaucoup trop lourd à porter. Le dossier de sa fille est complexe. Comme la petite est suivie par de nombreux spécialistes, elle ne voudrait en aucun cas être à l'origine d'une interprétation malheureuse qui conduirait à un conseil mal avisé. Pour l'instant, elle se contente donc de quelques coups de fil et de courriels passés aux médecins de sa fille.

Ce qui ne l'empêche pas de rêver au jour où les avancées technologiques lui permettront de minimiser encore davantage ses déplacements à Québec. Le Collège lui-même appelle cette révolution technologique de tous ses vœux. « Nous sommes ouverts à ce qu'un médecin puisse utiliser une telle technologie, comme il utilise le téléphone d'ailleurs, pour suivre sa clientèle à lui », explique le secrétaire du Collège, le Dr Yves Robert. Dans ce cas-là, la technologie peut être un plus, dans le sens où ça devient un outil additionnel de communication. »

Déjà, de nombreuses structures ont été mises en place au Québec pour rendre possible ce virage, explique Pierrot Péladeau, coordonnateur de recherche et rédacteur en chef de l'Observatoire éthique et télé Santé de l'Institut de recherches cliniques de Montréal. « Une plateforme de dossiers électroniques est déjà utilisée par différents médecins à travers la province. Cette dernière va bientôt leur



La télémédecine n'est pas quelque chose de neuf. Le Web permet déjà à des patients de consulter un spécialiste à distance sous la supervision de leur médecin traitant.

permettre de communiquer avec leurs patients afin d'acheminer des notes d'observation ou encore de leur donner accès à de la littérature pertinente. »

En fait, la télémédecine n'est pas quelque chose de neuf. Elle a notamment permis de nombreuses avancées en région en permettant à des médecins d'échanger de l'expertise par le Web ou encore à des patients de consulter un spécialiste à distance sous la supervision de leur médecin traitant. « Il y a d'énormes avantages à cette approche, mais il faut que ça s'intègre toujours dans un suivi médical exemplaire », prévient M. Péladeau.

En fait, il n'y a pas de raison pour que cet outil change les fondements de la relation patient-médecin, poursuit le chercheur. « Il faut le voir comme un plus et non comme un substitut capable de développer un marché en parallèle du réseau public, comme le fait Myca, en prétextant une avancée technologique pourtant déjà bien établie. » Pour cela, il faut toutefois impérativement que le médecin connaisse le patient et qu'il puisse le voir en consultation à son bureau à l'occasion.

Un suivi en ligne

Pierrot Péladeau s'attend d'ailleurs à ce que ce genre de consultation en ligne explose au cours des prochaines années dans le réseau public. « Je pense par exemple au jour pas si lointain où nous pourrions tirer parti d'outils Web d'auto-observation qui permettront aux patients de noter leurs symptômes ou de noter l'évolution de leur condition médicale. » Leur médecin traitant pourra alors consulter leurs résultats en ligne de manière à voir si la médication fonctionne ou pas.

Cette perspective permettra de surcroît d'essayer d'autres approches qui nécessitent un suivi plus étroit à long terme, note M. Péladeau. « Une pilule à telle heure, c'est facile à suivre, le médecin n'a qu'un geste à poser. Il signe la prescription et voilà ! Mais s'il veut prendre en compte d'autres déterminants im-

portants, comme l'alimentation, l'exercice ou les facteurs environnementaux, il est clair que la collaboration doit être plus grande. C'est là que le Web trouve tout son sens. »

Ce type d'outils pourra également bonifier les services d'information, de suivi et de triage d'Info-Santé, croit le chercheur. « Info-Santé est un service qui fonctionne déjà très bien. Avec des outils Web en plus de ceux qu'il a déjà pour gérer les dossiers par personne-foyer, le personnel pourra enfin espérer voir la personne qui réclame de l'aide. » Idem pour les infirmières qui font du suivi téléphonique auprès de la clientèle de leur CLSC ou de leur groupe de médecine familiale.

En fait, tout cela se résume à une question de bonne pratique médicale, résume Mme Philips-Nootens. « Le médecin utilise déjà le téléphone ou le courriel pour vous donner des résultats ou s'informer de votre état après une intervention. Cela est parfaitement légal parce qu'il suit un patient qu'il connaît et qu'il a vu. Utilisé de la même manière, Internet ne peut être considéré que comme un outil supplémentaire. »

Le Dr Dugré croit lui aussi que le réseau public pourrait gagner gros à se brancher. « Pour le moment, c'est sûr que la consultation téléphonique ou en ligne est un service non assuré. Mais demain, pourquoi les gens qui ont des problèmes musculo-squelettiques ou arthritiques, des gens qui ont du mal à se déplacer et dont le diagnostic a été établi, ne seraient-ils pas suivis par Internet ? »

La débat n'est pas neuf. Ce fut même un des enjeux des dernières négociations entre Québec et les fédérations des spécialistes et des omnipraticiens. Ces deux dernières auraient voulu intégrer ce genre de suivi à la couverture publique, rappelle le Dr Dugré. Mais le gouvernement Charest n'a pas cru bon d'aller dans cette direction, se désolent-ils. « Pire que ça, il y a des plates-formes disponibles dans les établissements, mais on ne les utilise pas. Que ça plaise ou non, Myca vient pallier ce non-sens. »

Le Devoir



Michel David

Les carpettes anglaises

En politique, le sens du timing est une qualité essentielle. Une bonne idée émise au mauvais moment peut devenir une très mauvaise idée. Pauline Marois ne mesure peut-être pas l'étendue des dommages causés par son plaidoyer en faveur du bilinguisme dans l'entrevue qu'elle a accordée au *Devoir* en début de semaine.

Depuis qu'elle est devenue chef du PQ, Mme Marois en a irrité plusieurs, que ce soit en renvoyant le référendum aux calendes grecques, en affirmant la nécessité d'une « modernisation » de la social-démocratie ou en intimant les militants péquistes, petits et grands, de ne plus débattre sur la place publique.

Tout cela a bien provoqué quelques grognements, mais les réactions aux propos qu'elle a tenus cette semaine sont nettement plus hargneuses que tout ce qu'on avait entendu jusqu'à présent.

Ainsi, on propose sa candidature au prix de la « carpette anglaise », un « prix d'indignité civique » que l'association Défense de la langue française décerne depuis 1999 à « un membre des élites françaises qui s'est particulièrement distingué par son acharnement à promouvoir la domination de l'anglo-américain en France et dans les institutions européennes, au détriment de la langue française ». Depuis 2001, un prix est également décerné à un ressortissant étranger, mais il n'y a eu aucun lauréat québécois à ce jour.

Il ne serait venu à l'esprit de personne d'accabler ainsi Jacques Parizeau. Pourtant, lui aussi était d'avis que tous les Québécois devraient être bilingues, à la condition qu'il s'agisse d'un bilinguisme individuel et non pas institutionnel. D'ailleurs, l'immersion anglaise au troisième cycle du primaire existe déjà dans plusieurs écoles publiques et personne n'a crié à l'assimilation.

Soit, M. Parizeau n'aurait jamais proposé de donner des cours d'histoire en anglais à des élèves du primaire. Le bon mot de la semaine revient indiscutablement au président de la CSQ, Réjean Parent: « Soyons sérieux. Qu'est-ce que ça sera tantôt, on va enseigner le français en anglais ? »

La grande différence, c'est que personne ne doutait de la détermination de M. Parizeau à foncer vers l'indépendance. Mme Marois aurait dû penser qu'à défaut d'un référendum, la question linguistique allait canaliser les énergies nationalistes. Parler de bilinguisme maintenant, alors que tout le monde s'inquiète de l'avenir du français, équivaut à agiter un chiffon rouge devant un taureau. Même d'authentiques fédéralistes ont tiqué. Bernard Landry doit bouillir.

À Québec, il faut toujours tourner sa langue sept fois avant d'en parler. Depuis un mois, la ministre responsable de la Charte de la langue française, Christine St-Pierre, multiplie les énormités.

Comment peut-elle affirmer que la directrice et membre du conseil du Quebec Community Group Network, Sylvia Martin-Laforge, « a le droit d'être contre la loi 101 et [...] a une place au Conseil supérieur de la langue française ? »

La question n'est pas tellement de savoir si Mme Martin-Laforge est pour ou contre la Charte de la langue française. L'inquiétant, c'est que la ministre ne voit aucun problème à ce que quelqu'un, francophone ou anglophone, puisse s'y opposer et siéger malgré tout au sein d'un conseil chargé de conseiller le gouvernement à propos de la meilleure façon de l'appliquer. Mme Marois risque d'avoir de la concurrence pour le prix de la carpette anglaise.

Il est vrai que Mme St-Pierre ne semble pas très bien comprendre le fonctionnement des organismes créés par la loi 101. Jeudi, elle a réitéré que « l'Office québécois de la langue française est un organisme autonome » qui peut décider du moment où il veut publier ses études.

En vertu de la loi, l'OQLF ne doit faire rapport qu'au ministre. Si Mme St-Pierre juge qu'une étude doit être rendue publique, elle a tout le loisir de l'exiger. Libre à elle de se en remettre au bon plaisir de l'OQLF, qui préfère publier ses études en même temps que son bilan quinquennal, mais elle ne peut pas prétexter une autonomie factice.

À en juger par son humeur maussade jeudi, elle commence à trouver la pression difficile à supporter. Maintenant qu'elle a été désignée comme le maillon faible, elle doit s'attendre à ce que les attaques se multiplient.

Remarquez, Mme St-Pierre n'est pas la seule à mal connaître les dispositions de la loi 101. Le groupe de travail sur l'identité et le fédéralisme, chargé de formuler les propositions qui seront soumises au congrès libéral des 7, 8 et 9 mars, recommande « une hausse significative des amendes pour les commerces qui ne se conformeront pas à la loi après aversissement », sans modifier la loi elle-même. Le problème, c'est que le montant des amendes est inscrit dans la loi. S'il veut les augmenter, le gouvernement devra obligatoirement présenter un projet de loi à l'Assemblée nationale.

Une application plus rigoureuse de la loi actuelle risque également de donner des résultats mitigés en ce qui concerne la langue de service dans les commerces. L'article 5 de la loi 101 prévoit bien que « les consommateurs de biens ou de services ont le droit d'être informés en français », mais il s'agit d'un article déclaratoire qui ne permet pas d'imposer des sanctions aux contrevenants.

Accroître le budget de l'OQLF donnerait sans doute meilleure conscience au gouvernement, mais cela permettrait simplement aux enquêteurs de distribuer plus souvent des pamphlets explicatifs dans les commerces.

De toute manière, on ne sait plus trop si l'OQLF a vraiment besoin de nouvelles ressources. Mardi, son porte-parole officiel, Gerald Paquette, déclarait à *La Presse* que les enquêteurs étaient débordés et que les objectifs fixés ne pourraient pas être atteints. Le lendemain, M. Paquette a émis un communiqué de presse emberlificoté qui semblait moins viser à éclaircir les choses qu'à le tirer lui-même d'une situation embarrassante à l'interne. Si le but était de faire en sorte que ce communiqué passe inaperçu, il faut reconnaître que c'était très réussi.

m david@ledevoir.com

ANGLAIS

SUITE DE LA PAGE B 1

en français avec un léger accent anglais. « Je fais des fautes », avoue-t-elle.

Mais s'il est fréquent d'entendre des vocables comme « talo-Québécois » ou « Haïtien de Montréal », il est beaucoup plus difficile pour quelqu'un de dire qu'il est franglais, fait observer Mme Lamarre.

Des critiques acerbes

Pauline Marois a suscité bien des critiques avec sa proposition de faire en sorte que tous les Québécois soient bilingues au sortir de l'école secondaire. Mario Beaulieu, du Mouve-

ment Montréal français, s'élève contre cette « bilinguisation » du Québec. S'il y a une pression de la part de la population en faveur de l'apprentissage de l'anglais, « c'est que l'anglais est devenu une langue de prestige », souligne-t-il.

« Si Mme Marois avait pris une telle position il y a 20 ans, on aurait pu être 20 000 dans la rue », avance Gilles Rhéaume.

Grand défenseur de la langue française depuis des décennies, Gilles Rhéaume estime que les Québécois ont longtemps eu un rapport paradoxal avec l'anglais. « Nous avons des préjugés contre l'anglais. C'est la langue du peuple dominant. On a des blocages », estime-t-il. Il existe chez les Québécois une résistance

à l'apprentissage de l'anglais. D'un autre côté, le bilinguisme est perçu comme une vertu et, à l'instar de Mme Marois, on se déssole de mal parler l'anglais. « S'il y a un domaine dans lequel nous sommes encore colonisés, c'est celui de la langue », croit Gilles Rhéaume.

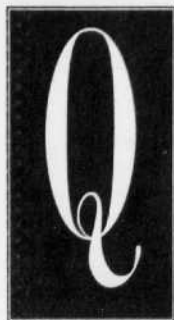
Mais le rapport à la langue est en train de changer, reconnaît-il. « C'est très différent chez les jeunes. » Il faudra 50 ans pour que les effets véritables de la loi 101 se produisent, avait prédit Camille Laurin. Ces effets semblent se manifester un peu plus rapidement.

Le Devoir

ÉDITORIAL

Seule au front

Le débat sur la situation du français a occupé le devant de la scène politique québécoise toute la semaine. Il en sera ainsi plusieurs semaines encore... tant que le gouvernement Charest n'aura pas déposé ces études qui font état d'une aggravation de la situation linguistique à Montréal et qu'il n'aura arrêté sa position.



Que ce débat prenne une telle ampleur n'a rien d'étonnant. Le moindre coup de vent, on le sait, suffit à raviver les braises du feu linguistique. Vivre en français en Amérique du Nord s'accompagnera toujours d'une angoisse quant à la pérennité de sa culture et de sa langue. Et parce que ce débat est d'abord politique, il se polarise aussitôt.

On ne reprochera pas au Parti québécois de s'être saisi de la cause du français. C'est son rôle. S'il a rapidement marqué des points, on peut penser que c'est en bonne partie par défaut, en raison de l'absence de réaction du gouvernement Charest. Lorsqu'il s'agit de l'avenir du français, celui-ci a pour réflexe d'adopter une attitude attentiste, espérant que le temps ou une commission d'étude rétabliront le calme.

On peut reprocher au gouvernement libéral son indifférence envers le débat linguistique. Il serait plus juste ici de parler d'insouciance. Il aurait en effet pu saisir depuis longtemps, à travers les craintes exprimées par des universitaires et reprises par les militants de la cause du français, que la marmite linguistique se remettait à bouillir. Il aurait pu demander ce qu'il en était à l'Office de la langue française, qui avait reçu depuis longtemps, à propos de la situation du français, plusieurs études aux résultats inquiétants dans certains cas. Qu'a-t-il fait, sinon laisser cet organisme s'asseoir sur ces études, même s'il savait que des fuites nourriraient les craintes des défenseurs du français? Attendre lui donnait le temps de préparer en catastrophe les mesures que la ministre responsable de l'application de la loi 101, Christine St-Pierre, nous annonce pour plus tard.



Bernard Descôteaux

Le gouvernement Charest est aujourd'hui en mode réaction plutôt qu'en mode action. Son argument selon lequel il ne peut pas intervenir

auprès de l'Office de la langue française parce que celui-ci est indépendant ne tient pas. Rien n'empêchait la ministre de poser des questions et de chercher à savoir si des problèmes se posaient. Au moment de la préparation du budget, elle aurait eu l'occasion de lui demander s'il avait les moyens de réaliser son mandat. De fait, ce problème semble exister puisqu'elle reproche au Parti québécois d'avoir déjà sabré les budgets de cet organisme.

Beaucoup de critiques sont adressées à la ministre Christine St-Pierre. On lui reproche son manque de vigilance. Elle a eu un sur-saut cette semaine en rappelant aux péquistes leur inaction passée. Si elle a raison sur ce point, la question n'est pas de savoir qui est le plus coupable. Il s'agit de déterminer ce qu'on fera pour maintenir la place du français à Montréal, ce qui constitue l'enjeu du débat actuel. Pour cela, il faut être prêt à reconnaître les effets de la transformation de la réalité linguistique de la métropole et à envisager tous les scénarios possibles, sans a priori.

Rien n'indique que Mme St-Pierre arrivera à imposer une politique le moins indifféremment soutenue d'affirmation du français. Elle n'a pas nécessairement besoin de passer par des amendements à la loi 101. S'attaquer à la francisation de la langue de travail dans les entreprises de moins de 50 employés est possible dans le cadre actuel de la loi pour peu qu'on en fasse une priorité et qu'on attribue les moyens nécessaires à l'Office québécois de la langue française. C'est affaire de volonté. Pour l'instant, le gouvernement Charest laisse sa ministre aller seule au front dans une opération casse-cou pour la novice politique qu'elle est. On peut peut-être voir là un symbole de l'importance qu'il accorde à ce dossier.

bdescoteaux@ledevoir.com

Est-ce le plein emploi?

Si l'on se fie à la dernière enquête de Statistique Canada, le pays n'a pas encore subi les contre-coups du ralentissement américain. Alors que les données de décembre laissaient croire à la fin d'une longue période ininterrompue de création d'emplois, celles de janvier viennent contredire cette impression. Pour le moment du moins...

En janvier, 46 000 emplois nets ont été créés au Canada, dont 7200 au Québec. Ce n'est pas beaucoup, mais c'est tout de même suffisant pour faire tomber le taux de chômage aussi bas qu'à 5,8 % dans l'ensemble du pays et à 6,8 % au Québec. On n'avait pas vu un taux aussi bas depuis 1974.

Grâce à ces résultats, l'écart historique qui sépare le Québec de la moyenne canadienne et de l'Ontario (6,3 %) a fondu.

Le secteur manufacturier souffre toujours de la force du dollar, mais on ne sent pas encore les effets de l'hypothétique récession américaine.



Jean-Robert Sansfaçon

À un taux de 6,8 %, peut-on parler de plein emploi? La réponse dépend évidemment de la définition qu'on donne à ce concept, qui ne fait pas partie du vocabulaire des économistes. Dans un document d'orientation intitulé *Vers le plein emploi Horizon 2005*, publié en 2002, la ministre des Finances d'alors, Pauline Marois, proposait une série de mesures pour ramener le chômage à un taux de «plein emploi» qu'elle fixait à 7,5 %. À la lumière de cet objectif, on

peut conclure que le Québec a atteint et même dépassé cet objectif, que personne n'aurait osé proposer quelques années auparavant. Et si nous y sommes parvenus, avec un délai de quelques années mais sans inflation, c'est sans avoir eu besoin de la ribambelle de mesures fiscales et budgétaires qui était alors proposée.

Cela dit, notons que le taux de chômage n'est aujourd'hui que de 3,2 % en Alberta, de 3,8 % au Manitoba, de 3,9 % en Saskatchewan et de 4,1 % en Colombie-Britannique... Il y a donc moyen de faire mieux! Surtout que le résultat pour l'ensemble du Québec masque une répartition inégale des emplois d'une région à l'autre. Ainsi, alors que la Capitale-Nationale affiche un taux d'à peine 4,7 %, celui de Montréal est le double (8,6 %) et celui de la Gaspésie-les-Îles, le triple (16,9 %).

Devant une telle disparité, aucun parti politique ne peut rester indifférent. Malheureusement, cela conduit la plupart du temps à une surenchère de programmes gouvernementaux coûteux dont personne n'est capable de mesurer l'efficacité réelle par la suite. La forêt en est un exemple. Or ce que nous enseignent les résultats des dernières années, c'est que la création d'emplois dépend beaucoup plus du climat économique et de la bonne santé financière des gouvernements que de leur activisme. Ce ne sont pas les subventions ni l'assurance emploi qui aideront la Gaspésie à bâtir l'avenir, mais les investissements dans les infrastructures (routes, télécommunications, réseaux scolaire et de santé), le maintien d'un bon climat social et l'amélioration des conditions de vie du Québec tout entier.

j-rsansfacon@ledevoir.com

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910. FAIS CE QUE DOIS

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX
 Rédacteur en chef JEAN-ROBERT SANSSAÇON
 Vice-présidente, finances et administration CATHERINE LABERGE
 Directrice de l'information JOSÉE BOILEAU
 Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU,
 LOUIS LAPIERRE, JEAN-FRANÇOIS NADEAU
 Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET
 Directrice, ventes publicitaires MANON BELAND



LETTRES

Faux remède, la dictée

Le retour de la dictée, bien que politiquement rentable, est un faux remède à un faux problème. Les jeunes ne maîtrisent pas leur langue précisément parce qu'ils doivent déjà consacrer un temps fou à l'apprentissage de son orthographe délirante, au lieu de, par exemple, enrichir leur vocabulaire. Les jeunes n'ont pas de problème avec l'orthographe, l'orthographe est le problème et l'orthographe n'est pas la langue.

À l'âge où les petits Italiens goûtent les véritables fruits de leur langue, les petits francophones annoncent les «choux, bijoux, genoux...» et autres règles tordues d'accord du participe passé. Les petits Italiens, les petits Espagnols et les petits Portugais souffrent deux fois moins de dyslexie que nos petits francophones.

On montrera encore du doigt l'inadéquation des professeurs et des méthodes pédagogiques, les parents qui démissionnent et le manque de ressources des écoles, comme on le fait de manière récurrente depuis... 300 ans.

Contrairement à une idée reçue, les linguistes s'entendent pour dire qu'on n'écrivait pas beaucoup mieux avant qu'aujourd'hui. Il y a bien un petit âge d'or autour de la Deuxième Guerre mondiale, où tous les efforts étaient consacrés à la dictée et au petit catéchisme. Le monde de demain exigera qu'on se concentre sur autre chose que ces fioritures encombrantes.

Il existe pourtant une «orthographe alternative» tout aussi normée et tout aussi rigoureuse que l'orthographe traditionnelle. Elle se répand de plus en plus, notamment sur Internet. Le silence

des médias à son sujet devient... assourdissant!

Pourquoi s'étonner, en fait, que l'orthographe traditionnelle soit si peu maîtrisée? Elle a pourtant été instituée expressément dans ce but:

«La Compagnie déclare qu'elle désire suivre l'ancienne orthographe, qui distingue les gens de lettres d'avec les ignorants et les simples femmes, et qu'il faut la maintenir partout...»

— François-Eudes Mézeray, préface du *Premier Dictionnaire de l'Académie française*

Mario Périard
 Laval, le 7 février 2008

Rabaska: seuls les intérêts privés seront desservis

Certains observateurs qualifient la résistance de groupes de citoyens opposés au projet Rabaska de jusqu'au-boutisme motivé par le syndrome «pas dans ma cour». L'article de Louis-Gilles Francoeur paru dans *Le Devoir* le 8 février et intitulé «Sécurité énergétique — Rabaska affaiblirait le Québec» montre à quel point les enjeux de ce projet dépassent les intérêts locaux, si justifiés soient-ils. Les opposants, dont je suis, réclament qu'on leur démontre l'intérêt public de ce projet d'import-export de gaz naturel. Seuls les éléments d'intérêt public clairement établis peuvent justifier les multiples inconvénients que provoquera Rabaska, notamment le sacrifice de vastes superficies agricoles de qualité et la prise en otage d'une partie de la population de l'est de Lévis.

Loin de nous convaincre de la nécessité de ce projet, les articles comme celui cité ci-dessus

de même que les cachotteries du gouvernement confirment nos appréhensions selon lesquelles seuls les intérêts privés seront desservis par Rabaska, et ce, au détriment de l'ensemble des Québécois, qui y verront notamment leur sécurité énergétique affaiblie. Dans ces conditions, Rabaska doit être bloqué.

Denis L'Homme
 Lévis, le 8 février 2008

Jean-Paul Perreault au Conseil supérieur de la langue française

Puisque la ministre Christine St-Pierre ne voit pas de conflit d'intérêts dans la nomination d'une militante des droits des anglophones au Conseil supérieur de la langue française, pouvons-nous lui faire une suggestion pour la prochaine? Pourquoi pas un défenseur du fait français, puisqu'il ne saurait y avoir de conflit d'intérêts non plus, n'est-ce pas? Tout le monde est beau, tout le monde il est gentil, tout le monde il est objectif. En fait, j'aimerais bien y voir un jour quelqu'un comme Jean-Paul Perreault, président d'Impératif français depuis plus de 25 ans. Ça nous donnerait au moins l'impression que cet organisme se préoccupe vraiment des intérêts du français au lieu de perpétuellement tenter de noyer le poisson, comme tous les gouvernements libéraux depuis Robert Bourassa n'ont eu de cesse de le faire.

André Dorion
 Gatineau, le 7 février 2008

REVUE DE PRESSE

Brouillard électoral

Manon Cornellier

Le manque de transparence du gouvernement Harper ne cesse, semaine après semaine, de susciter des commentaires, éditoriaux et chroniques. Cette préoccupation n'est pas l'apanage de la communauté journalistique. Dans un reportage paru dans le *National Post*, Norma Greenaway constate la même inquiétude du côté du commissaire à l'information Robert Marleau, qui a dû traiter deux fois plus de plaintes cette année. Expert en gouvernance de l'Université d'Ottawa, David Zussman constate une «forte préférence pour des communications centralisées» au sein du gouvernement Harper. Greenaway évoque les fonctionnaires, ambassadeurs, ministres et députés muselés, le secret qui entoure plusieurs politiques publiques et les critiques venues du comité Manley. Ancien greffier du Conseil privé, Mel Cappe confie que la stratégie de Harper est «contreproductive». Donald Savoie, un universitaire qui a beaucoup écrit sur la concentration du pouvoir, parle d'une approche «risquée», comme l'a montré le changement de politique concernant le transfert des détenus afghans. Selon Savoie, tenir cela secret incite «les gens à soupçonner le pire et à se demander ce qu'on tente de cacher».

Le *Telegram*, de St. John's, déplore d'ailleurs qu'on doive de plus en plus avoir recours à la Loi d'accès à l'information pour obtenir de l'information parfois banale ou aisément accessible dans d'autres pays. Il cite l'arrêt du transfert des détenus afghans. Si les bonnes nouvelles sont tenues secrètes, imaginez les mauvaises. «Le gouvernement Harper a obtenu un mandat minoritaire en faisant campagne avant tout sur la responsabilité. Le message arrivait point dans la foulée du scandale des commandites survenu sous les libéraux. Jusqu'à présent, les conservateurs ne semblent pas disposés à respecter cette promesse. En fait, ils s'enfoncent toujours davantage dans une culture du secret.»

James Travers, du *Toronto Star*, résume la chose durement: «Dans la capitale de Stephen

Harper, il est plus important de croire que de savoir.» Selon Travers, Harper «sous-estime l'intelligence des électeurs en leur offrant une version simplifiée à l'excès des politiques publiques». Dans une seconde chronique, Travers pense qu'en plus d'empêcher la création d'un lien de confiance entre Harper et les Canadiens, cette approche nuit à la mission afghane. «L'appui politique à une mission qui suscite la division ne peut être maintenu sous un gouvernement minoritaire qui ne fait pas assez confiance aux Canadiens pour leur dire la vérité.» Selon Travers, le sort des détenus afghans ne préoccupe peut-être pas directement les citoyens, mais cette affaire et le secret qui l'entoure servent à rappeler aux Canadiens que le gouvernement Harper est prêt à tout pour poursuivre la mission, y compris ne pas être franc avec eux.

À la guerre...

Parlant de détenus, il y a un Canadien fait prisonnier en Afghanistan qui est toujours détenu à Guantánamo. Le refus du gouvernement Harper d'intervenir soulève l'indignation. Si Ottawa avait besoin d'une excuse pour se mouiller, écrit le *Toronto Star*, il l'a obtenue cette semaine lorsqu'on a appris que personne n'a vu Omar Kadr lancer la grenade qui a tué un militaire américain. Le soldat qui a témoigné aurait déduit que c'était Kadr, même si un autre combattant se trouvait sur les lieux. Le *Star* trouve honteuse l'inaction d'Ottawa alors que Kadr risque une peine de prison à perpétuité pour un acte commis alors qu'il n'avait que 15 ans et était sous l'influence de son père. Des juristes canadiens et étrangers et même le gouvernement français ont tenté de prendre la défense de Kadr, le présentant comme un enfant soldat. Tous les autres pays occidentaux ont aussi rapatrié leurs ressortissants détenus à Guantánamo. Harper, lui, reste de marbre. «Tout ceci est indécent. Peu de Canadiens ont de la sympathie pour Kadr et sa famille, mais ce qui se passe à Guantánamo n'a rien à voir avec la justice. C'est de la vengeance, et

l'assentiment du gouvernement Harper est profondément dérangeant», écrit le *Star*.

Le *StarPhoenix*, de Saskatoon, soutient que l'attitude du gouvernement canadien — libéral d'abord et conservateur ensuite — porte atteinte à la réputation du pays et le met dans le même camp que les États-Unis dans ce dossier. «Si un pays croit aux droits de la personne, il doit les défendre sans exception. Et si quel qu'un croit en la réhabilitation plutôt qu'en la punition des enfants victimes d'endoctrinement à des fins terroristes et militaires, il ne peut réserver cette défense qu'à des victimes anonymes à l'autre bout du monde», s'insurge le quotidien, qui ajoute: «Le Canada se bat peut-être pour les droits des enfants afghans, mais il ne semble pas avoir le courage de se battre pour les siens.»

Le *Globe and Mail* n'est pas plus tendre. «Par son silence, le Canada a dit aux États-Unis qu'ils pouvaient faire ce qu'ils voulaient avec le jeune prisonnier.» Dire qu'il faut laisser un processus injuste suivre son cours ne tient pas, dit le *Globe*. «Un citoyen mineur du Canada n'a pas été simplement puni mais humilié au moyen d'une longue et douloureuse incarcération durant laquelle il a été privé de ses droits.» Le Canada, dit le quotidien, doit imiter les autres pays occidentaux et négocier le rapatriement de Kadr.

Aux urnes...

Ça parle d'élections à Ottawa, mais c'est en Alberta qu'il y en aura le 3 mars prochain, après 37 ans de règne conservateur. «Ils sont au pouvoir depuis l'année où Janis Joplin est morte, ironise Rick Bell, du *Calgary Sun*, et ils se présentent comme étant d'une certaine manière la voix du changement!» Ils disent avoir un plan maintenant, ce qu'ils n'avaient pas avant. «Ils n'aimaient pas ça, avoir un plan, poursuit Bell. Ils aimaient gérer sur le pilote automatique et s'en vantaient.» Le pire est qu'ils ont des chances d'être réélus, écrit-il abasourdi.

mcornellier@ledevoir.com

IDÉES

Primaires américaines

Une imprévisible course (un peu) plus prévisible?

CHARLES-PHILIPPE DAVID

Directeur de l'Observatoire sur les États-Unis
de la chaire Raoul-Dandurand de l'UQAM
(www.dandurand.uqam.ca/electionsusa2008)

La course palpitante du 5 février confirme à peu près les prévisions qui avaient été faites: le sénateur républicain John McCain s'est en effet positionné comme le grand gagnant des primaires et des caucus du Super Mardi. L'écart s'est creusé avec son principal adversaire, qui n'est plus même de la partie; à ce jour, il compte 598 délégués, contre les 259 acquis par le gouverneur Mitt Romney.

En fait, McCain a largement profité de la candidature de Mike Huckabee, lequel va chercher des appuis, avec ses 166 délégués, qui autrement se seraient dirigés vers Romney. De plus, McCain dispose d'une majorité de super-délégués, composés notamment des notables du parti, dans une proportion de deux contre un (17-9) aux dépens de Romney. Surtout après le retrait de ce dernier de la course, plus rien (pas Huckabee, en tout cas) n'empêchera ainsi le mois prochain le sénateur de l'Arizona de se proclamer candidat du Parti républicain avec une majorité de 1191 délégués, une fois passées les importantes primaires du Texas et de l'Ohio, le 4 mars prochain, avec leur contingent de 228 délégués.

En outre, McCain a gagné les quatre États cruciaux du Super Mardi: la Californie, l'Illinois, le New Jersey et New York. Seul le Massachusetts lui a échappé, et pour cause: Romney en a été le gouverneur. Ajoutons que l'État baromètre du Missouri, qui donne une bonne indication des tendances de l'humeur nationale des Américains, a aussi voté pour McCain. Bref, celui qui d'ordinaire «laisse échapper le ballon» tôt dans la course des primaires s'échappe aujourd'hui avec le ballon pour, de toute évidence, aller chercher la victoire. Celle-ci est significative, et ce, pour trois raisons.

Envers et contre tous

Tout d'abord, le sénateur républicain dément complètement la thèse trop répandue selon laquelle «l'argent achète le vote». Sans argent, il est vrai, il est impossible de survivre aux élections américaines, et McCain en obtiendra désormais beaucoup plus. Mais force est de constater qu'il a gagné avec des fonds publics (ses coffres étaient à sec il y a à peine plus d'un mois) et qu'il ne disposait plus d'une organisation politique comparable à celles des autres candidats de son parti. Ses ressources taries ne l'ont nullement empêché de s'imposer, surtout devant un Romney tout-puissant et flambant des sommes prodigieuses provenant de sa fortune personnelle.

Il en va ensuite de même pour la thèse des valeurs religieuses, jugées tellement centrales au sein du Parti républicain. Le candidat républicain le moins religieux et le moins porté aux professions de foi l'a emporté contre deux adeptes de celles-ci, Huckabee l'évangélique et Romney le mormon.

McCain force ainsi son parti à retourner à des valeurs plus centristes ou plus traditionnelles, dans la foulée d'un Nixon, d'un Reagan ou d'un George Bush père. Enfin, le sénateur de l'Arizona gagne en dépit du fait que son parti ne souhaitait pas vraiment sa victoire, du moins au départ, privilégiant plutôt la candidature de Rudy Giuliani, un autre dont la fortune dépensée dans la course ne lui rapporte rien.



John McCain est presque sûr de remporter la victoire chez les républicains.

JONATHAN ERNST REUTERS

En somme, l'argent, la religion et le parti n'ont jamais été derrière cette victoire si surprenante de McCain. Ce sont plutôt ses qualités personnelles qui ont convaincu les électeurs indépendants du Parti républicain, en nombre, de lui accorder leur vote. Le plus «démocrate» des républicains — et pour cette raison même — sera un adversaire redoutable pour Hillary Clinton ou Barack Obama l'automne prochain...

Coude-à-coude démocrate

Chez les démocrates, la course aux délégués a confirmé mardi que tout se joue au coude-à-coude entre la sénatrice Hillary Clinton et le sénateur Barack Obama: à ce jour, la première reçoit 632 délégués obtenus par vote, et le second, 626! Uniquement lorsque les super-délégués sont comptés, la première accroît son avance sur le second (825 contre 732).

Parions d'ores et déjà que si la course continue d'être serrée, cette «discrimination» dans la sélection des «super-délégués» en ce qui a trait à la manière dont leur vote est exprimé deviendra un enjeu des primaires de 2008 digne des débats de l'année 2000!

Contrairement aux candidats républicains, Clinton et Obama doivent s'accommoder d'une répartition à la proportionnelle des délégués, ce qui explique que chacun soit allé chercher des appuis importants un peu partout, et tout spécialement dans les États capitaux.

Une désignation «à la républicaine» aurait nettement favorisé Mme Clinton. Elle a certes remporté la Californie, le Massachusetts, le New Jersey et New York, mais dans tous ces États, son adversaire démocrate a au minimum récolté l'équivalent de la moitié des délégués qu'elle a obtenus (l'inverse se produisant en Illinois, où elle gagne l'équivalent de la moitié des délégués obtenus par Obama).

Catégories d'électeurs

Les deux stars du parti se disputent également les électeurs par catégories de vote: ainsi, Clinton remporte l'adhésion d'une faible majorité des femmes (52 % contre 42 % pour Obama), celui-ci gagnant en revanche le vote masculin dans une proportion de 53 % contre 42 %.

Obama attire une écrasante majorité des Noirs (86 % des hommes, 79 % des femmes), mais à l'inverse, Clinton recueille le soutien de deux tiers du vote hispanique. Enfin, chez les Blancs, Clinton remporte le vote des femmes (58 % contre 38 %) alors qu'Obama gagne celui des hommes (49 % contre 44 %).

Les jeunes ont de loin accordé leur vote de confiance au sénateur de l'Illinois (59 %) aux dépens de la sénatrice de New York (38 %). Faut-il se surprendre ainsi que la course soit si déchirante mais enlevante? Cela explique aussi qu'elle continuera sans doute bien au-delà des prochaines primaires, en Louisiane, en Virginie, au Maryland, au Wisconsin, en Ohio et au Texas.

Et les enjeux?

Comme chez les républicains, il semble bien que le caractère et les qualités de Clinton et d'Obama soient au cœur des préoccupations des électeurs démocrates. Mais les débats sur les enjeux, quasi ignorés jusqu'à maintenant, pourraient bien finir par partager les deux aspirants, qui devront préciser leurs positions. En effet, tant sur les questions économiques que sur le dossier de la santé, Clinton a davantage convaincu les démocrates. Toutefois, en ce qui a trait à l'Irak, Obama l'emporte sur Clinton.

Les impondérables finiront sans doute par consacrer la victoire de l'un ou de l'autre: hormis les super-délégués, dont Obama craint avec raison qu'ils aillent très massivement vers Clinton, le choix de John Edwards pourrait au bout du compte s'avérer déterminant pour favoriser l'un ou l'autre. Et il reste encore l'influence de Bill Clinton, infiniment plus grande quand il agit de manière souterraine (comme il l'a fait au cours des dernières semaines pour aller chercher le vote hispanique en faveur de Hillary) que lorsqu'il attaque publiquement Obama comme il l'a fait en Caroline du Sud, ce qui a nué ses chances de la sénatrice. En d'autres termes, rien n'est sûr en ce domaine, et bien des surprises surviendront.

La campagne des primaires est spectaculaire, et nous ne sommes pas encore rendus à l'affrontement présidentiel, qui promet d'être une des campagnes les plus enlevantes de l'histoire récente des élections américaines.

Pour une autre vision de l'économie

KAMEL BÉJI, GUY DEBAILLEUL,
GILLES DOSTALER, BERNARD ÉLIE,
FRÉDÉRIC HANIN, SYLVIE MOREL
ET VINCENT VAN SCHENDEL

Economistes

Notre société est plongée en permanence dans un tourbillon d'informations, d'idées et d'opinions portant sur les phénomènes économiques et sur l'évolution qu'il conviendrait de leur imprimer. Certes, l'importance apportée aux questions économiques s'explique par l'urgence des nombreux problèmes auxquels nous faisons face aujourd'hui, lesquels affectent nos vies en profondeur. Sur la place publique, les débats touchant les questions économiques prennent la forme de controverses qui concernent par exemple le choix des politiques en matière de gestion de la dette publique, de financement des systèmes de santé et d'éducation, d'environnement ou encore de salaire minimum et de relations de travail.

Sur toutes ces questions, qui font l'objet d'intenses débats, l'argumentation économique s'impose de manière décisive. Les économistes bénéficient d'un statut particulier qui leur confère une influence démesurée dans la conduite des «affaires de la cité», toutes les dimensions de la vie sociale étant abordées à travers le prisme du raisonnement économique. Une question mérite pourtant d'être posée: l'économie est-elle au service de la société ou la société est-elle au service de l'économie? Si, comme nous le croyons, l'économie n'est qu'un moyen au service du bien-être des populations, poser la question, c'est y répondre.

Un discours dominant

Comme domaine du savoir, l'économie est un vaste ensemble traversé de courants de pensée divers et contradictoires. Comme tous les êtres humains, les économistes ont des visions du fonctionnement de la société, des opinions politiques, des croyances diversifiées. Toutefois, depuis quelques dizaines d'années, un discours économique relativement monolithique s'est imposé, au Québec comme ailleurs dans le monde. Il sert d'appui et de rationalisation à un ensemble de politiques qu'on a qualifiées, faute de mieux, de néolibérales.

Il serait sans doute plus approprié de parler d'un ultralibéralisme, fondé sur la croyance dans l'efficacité absolue des marchés. Cette croyance a des racines très anciennes. Elle s'appuie sur une vision de l'économie perçue comme un mécanisme obéissant à des lois naturelles, que les économistes auraient pour tâche de mettre en lumière, comme les physiciens pour la nature. L'interaction libérée de toute contrainte entre des individus qui poursuivent chacun leurs intérêts égoïstes générerait le maximum de bien-être pour l'ensemble de la collectivité, le marché étant le lieu où ce prodige s'opérerait.

Les interventions des pouvoirs publics sont dès lors considérées comme étant néfastes. Ce libéralisme économique — qu'il ne faut pas confondre avec le libéralisme politique ou moral — a été combattu, dès le XIX^e siècle, par plusieurs courants de pensée. Depuis les années 1970, on a cependant assisté à une remontée en force de ces analyses, accompagnant la remise en question radicale de la forme d'interventionnisme qui s'était imposée dans la plupart des économies capitalistes au cours des 30 années de l'après-guerre.

Le discours économique dominant trouve une légitimité en s'appuyant sur des théories élaborées dans l'univers académique. Certes, celles-ci sont diverses, mais elles se confortent très majoritairement à une même vision du monde fondée sur la croyance en l'efficacité des marchés. Sous sa forme caricaturale, ce discours est aussi relayé par un appareil de propagande idéologique dont l'illustration au Québec serait l'«Institut économique de Montréal», une appellation qui, sous un vernis scientifique, cache un prêt-à-penser économique simpliste.

Par notre formation et notre pratique de recherche et en tant qu'économistes, nous nous sentons particulièrement interpellés par l'absence de pluralisme qui caractérise le discours économique ambiant. Il est faux de laisser croire que ce dernier résume à lui seul l'ensemble des discours en économie. Même si cela est méconnu, il existe, derrière cette unité de façade, une grande diversité de points de vue parmi les économistes.

L'absence de pluralisme, dans l'explication des faits économiques et dans les solutions mises en avant, oriente les débats vers ce que les tenants de la pensée dominante désignent comme étant les vrais problèmes économiques: une dette publique excessive, des protections sociales trop généreuses, les entraves de tout type au libre marché et la filiosité des acteurs sociaux, entre autres. D'autres regards mèneraient à d'autres diagnostics.

Une vision réductrice

Le discours économique dominant débouche sur une idéologie de la responsabilisation individuelle où sont gommées de l'analyse et de l'organisation sociale les obligations collectives qui sont garantes de la capacité, pour les individus, d'exercer dans les faits leur liberté. Il légitime par ailleurs l'ordre établi et les pouvoirs en place.

Le désengagement des pouvoirs publics que prône le néolibéralisme est à géométrie variable. Il cible certaines formes d'intervention comme l'offre de services publics ou le versement de transferts sociaux pour réaliser les baisses d'impôt. Mais d'autres interventions sont toujours bien prisées: par exemple, les subventions aux entreprises et les dépenses militaires.

En présentant l'économie comme le produit des forces du marché, c'est-à-dire comme un fait de nature contre lequel il n'y aurait rien à faire, la pensée économique dominante impose ses solutions comme autant de diktats, dignes, paradoxalement, de l'autoritarisme politique.

Pourtant, l'activité économique n'échappe pas au choix des humains.

Le laisser-faire ne peut pas être la solution aux problèmes de la société. Il nous conduit à l'impasse, voire à la catastrophe. Dans le contexte actuel, les coûts économiques, sociaux et environnementaux qu'il entraîne rendent nécessaire d'inventer l'avenir autrement. Des milliers d'organisations et d'initiatives à travers le monde rappellent d'ailleurs cette évidence et contribuent, dans la pratique, à réinventer l'avenir.

Le pluralisme: une exigence démocratique

Les conceptions économiques qui peuvent éclairer nos choix collectifs empruntent à des sources théoriques variées. Malgré leur diversité, elles ont pour caractéristique commune d'offrir une lecture des faits économiques qui est ancrée dans la réalité des institutions et de l'histoire.

Dans cette optique, l'économie est une construction sociale. Il faut mettre en avant des explications de l'économie qui redonnent aux valeurs et aux représentations, à l'histoire, à la culture et aux arrangements sociaux la place qui leur revient. L'orientation de notre société doit relever d'une vision partagée et les décisions doivent venir de larges délibérations.

A l'heure où l'«économiquement correct» répugne à parler du capitalisme, appelé pudiquement économie de marché, il nous faut ouvrir le débat sur le plus grand nombre possible d'options de changement social et sur les moyens que la réalisation de celles-ci nous invite à employer.

Il faut revivifier le pluralisme dans le discours économique en redonnant droit de cité aux conceptions économiques qui offrent une avenue alternative au courant dominant. Il s'agit de rouvrir l'éventail des possibles afin de nourrir véritablement les débats de société. Car seule une large réflexion, pluraliste et contradictoire, peut nous permettre de surmonter l'impasse actuelle en nous dotant des instruments de pensée permettant de bien saisir les réalités complexes de ce début de XXI^e siècle et d'imaginer des solutions appropriées pour les résoudre.

Ce texte est la version condensée d'un document plus long qui a été signé par 67 économistes en provenance de tous les horizons: universités, cégeps, administration publique, milieu syndical et entreprises. Pour en savoir plus long sur cette initiative, on peut consulter le site <http://www.economieautrement.org>.

La chronique de Denise
Bombardier sera de retour
la semaine prochaine

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine: Gérald Dallaire (adjoint au directeur de l'information), Jeanne Corriveau (affaires municipales), Fabien Deglise: Marie-Andrée Chouinard (éditorialiste, responsable de la page Idées), Brian Myles (justice et faits de société), Clairandré Cauchy (Général), Jean Dion, Louis-Gilles Francœur (environnement), Benoît Mungier (responsable du site Internet), Emille Folie-Boivin, Vincent Cauchy (communisme), Laurence Clavel (pupitre), Philippe Papineau (pupitre), Louise-Maude Rioux Soucy (santé), Pauline Gravel (sciences), Michel Garnier (cartooniste), Diane Precourt (responsable des pages thématiques), Martin Duclos, Michèle Malenfant et Christine Dumazet (correcteurs), Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'information culturelle: Michel Bélair (théâtre et cahier Culture), Julie Carpentier (pupitre), Paul Bennett (pupitre cahiers spéciaux et culturels du week-end), Stéphane Baillargeon (reporter), Paul Cauchon (médias), Caroline Montpetit (livres), Odile Tremblay (cinéma) Isabelle Paré (culture); à l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Serge Truffaut (éditorialiste); à l'information politique: Hélène Buzzetti et Alec Castonguay (correspondants parlementaires à Ottawa), Antoine Robitaille et Robert Dufresne (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque, Amélie Gaudreau (secrétaires à la rédaction), Emille Parent Bouchard, Élienne Plamondon-Emond (communisme à la rédaction); La documentation: Gilles Paré (directeur), Manon Derrone, Olivier Spéciale (Québec), Monique Bhiérier (Ottawa); LA PUBLICITÉ Amélie Bessette, Jean de Billy, Jean-François Bossé, Dave Cameron (directeur adjoint), Julie Chretien, Mariève Côté, Christiane Legault, Amélie Malais, Claire Paquet, Geneviève Pierrat, Chantal Rainville, Martine Riopelle, Isabelle Sanchez, Nadia Sebati, Méliande Simard (publicitaires), Sylvie Laporte, Martine Bérubé (secrétaires); LA PRODUCTION Christian Goulet (directeur de production), Michel Bernatchez, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Yannick Morin, Nathalie Zemanik, Olivier Zaida; INFORMATIQUE Yanick Martel (responsable); PROMOTION, DISTRIBUTION ET TRAJET Caroline Simard (responsable service à la clientèle), Nancy Beaulieu, Manon Blanchette, Nathalie Filion, Rachelle Leclerc, Jean-Robert Divers (responsable promotion); L'ADMINISTRATION Stéphane Roger (contrôleur), Nicole Carmel (responsable des services comptables), Céline Furoy, Ghislaine Lafleur, Claudette Béliveau (adjointe administrative), Claudine Chevrier, Monique Proteau, Danielle Ross.

PHILOSOPHIE

LE DEVOIR DE PHILO

Les voyages dans les grandes œuvres forment la jeunesse

Le philosophe Raphaël Arteau McNeil a conçu un nouveau certificat universitaire s'inspirant de l'«éducation libérale»

Prendre un an pour se plonger dans les grands livres de notre civilisation: voilà l'idée qu'a proposée le jeune philosophe Raphaël Arteau McNeil à l'Université Laval qui, emballée, a concocté un «certificat sur les œuvres marquantes de la culture occidentale» chapeauté par la faculté de philosophie. La méthode pédagogique est simplissime: lire ces textes d'un couvert à l'autre et en discuter avec d'autres étudiants. Mais elle sous-tend une philosophie de la culture où Homère, Platon, saint Augustin, Shakespeare, Jane Austen, Tocqueville, Darwin, Arendt et les autres deviennent les professeurs.

ANTOINE ROBITAILLE

Le Devoir. «Québec, l'héritage de l'Occident pourra-t-il encore passer par toi?», s'inquiétait récemment le politologue et essayiste Marc Chevrier. Y avait-il un peu de ce souci dans l'idée d'un certificat comme celui que vous avez conçu?

Raphaël Arteau McNeil. Certainement. Il ne va plus de soi aujourd'hui, au Québec et ailleurs, que l'éducation passe par la fréquentation des œuvres qui ont marqué l'Occident et que nous avons reçues en héritage. Cela dépend de grande partie de l'idée que nous nous faisons de l'éducation.

On trouve chez Platon et Xénophon, deux élèves de Socrate, l'idée que l'éducation est comme la chasse. La chasse est une activité qui requiert persévérance et intelligence pour débusquer et capturer les plus belles bêtes. De même, l'éducation est une activité qui requiert persévérance et intelligence pour découvrir et s'approprier les plus belles connaissances, les plus belles vérités.

De nos jours, on conçoit trop souvent l'éducation comme du magasinage: on va s'acheter les «outils» qui nous manquent en vue de notre carrière. Cette perception conduit à une dépréciation des domaines moins directement liés à la carrière et à la profession.

Pour reprendre un bon mot d'un de mes anciens professeurs de philosophie au cégep, Bernard Boulet, les étudiants entrent souvent dans leur cours de philo ou de littérature comme s'ils entraient dans la pièce *En attendant Godot*, qui commence avec les mots: «Rien à faire». Ils ne voient pas qu'il y a là tout un monde, tout un terrain de chasse rempli du meilleur gibier, un gibier dont la capture fera croître et fortifier leur propre humanité.

Autrement dit, il y a un trésor souvent insoupçonné dans les grands livres; c'est la découverte que j'ai faite lors de mon passage au cégep. Et nous n'avons pas trop d'une vie humaine pour en tirer profit. Comme l'écrivait le philosophe Leo Strauss: «La vie est trop courte pour vivre avec d'autres livres que les livres des plus grands.»

LD. Que voulez-vous dire lorsque vous affirmez que dans ce certificat, ce sont les livres qui enseignent?

RAM. Avec Hérodote, l'histoire débute; avec saint Augustin, le christianisme se donne une armature intellectuelle; avec Jean-Jacques Rousseau, le cœur devient un argument; avec Darwin, toutes les espèces se mettent en mouvement. Tous ces moments, tous ces événements sont contenus dans des livres. Il revient à chacun de nous de les ouvrir pour les revivre. Ces livres sont si bien écrits qu'ils ont su transformer l'humanité. Comment ne pas penser que leur lecture transformera l'humain en chacun de nous? C'est donc le contact direct au livre qui est privilégié.

LD. L'enseignement, dans ce certificat, respectera en gros la méthode du groupe de discussion. On lit une partie d'œuvre, on se rencontre pour en discuter, puis on retourne lire et on se rencontre de nouveau, et ainsi de suite jusqu'au terme du livre. Or un autre professeur de philosophie, Gérard Allard, qui pratique cela depuis longtemps, m'a déjà présenté ce qui se produit: «On travaille le livre et c'est le livre qui nous travaille.»

RAM. Voilà une façon fort élégante d'exprimer ce que vise le certificat. Ces œuvres nous travaillent, et pas n'importe comment. Ce n'est pas qu'elles nous informent, com-

me le nuancerait le même Allard, mais elles nous forment.

Pour le dire à la façon de Montaigne: mieux vaut une tête bien faite qu'une tête bien pleine. Toute carrière qu'exercera un jeune plus tard requerra expertise et jugement. L'expertise, c'est la spécialisation, c'est ce qu'on va chercher en entrant en médecine ou à la faculté de droit. Sauf que l'expertise seule ne suffit pas. Le bon médecin ou le bon avocat doit être en plus une personne d'aplomb, avec une certaine sagesse face à la vie, qui lui permet de nous éclairer dans les décisions que nous devons prendre.

Nous avons besoin de spécialistes qui possèdent de la profondeur et du relief, pour la simple raison que nous vivons dans un monde qui n'est pas plat et simple. Comme l'a si bien exprimé Albert Einstein: «Il ne suffit pas d'apprendre à l'homme une spécialité. [...] Sinon, il ressemble davantage, avec ses connaissances profes-

sionnelles, à un chien savant qu'à une créature harmonieusement développée.» Et il ajoute: «Il doit apprendre à comprendre les motivations des hommes, leurs chimères et leurs angoisses, pour déterminer son rôle exact vis-à-vis des proches et de la communauté.»

Le pari du certificat est que la fréquentation des grandes œuvres contribue à former un jugement autonome et instruit. Montaigne, pour revenir à lui, compare l'éducation au miel que produisent les abeilles. Nous offrons l'occasion d'aller butiner chez les plus grands esprits pour produire un miel qui soit bien à soi.

De toute façon, aussi carriéristes que nous puissions être, nous ne sommes pas seulement —

voulons en effet enrichir l'expérience de s'éduquer par la discussion; on s'entraîne à s'éduquer. C'est pourquoi le certificat se compose de cohortes contingentes à 30 étudiants. Au-delà de ce nombre, la discussion n'est plus possible. Peut-être est-ce en ce sens que le certificat rejoint l'esprit de la réforme.

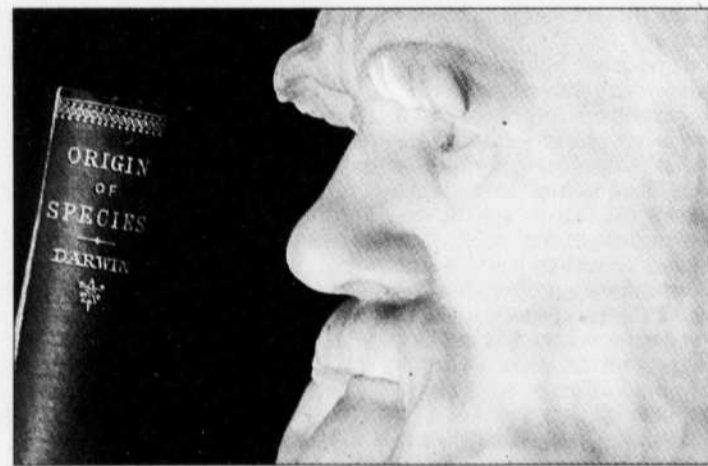
Mais il y aura un corpus de textes. L'habileté à discuter de ses lectures ne remplacera pas la découverte d'un contenu: l'œuvre elle-même. Car l'œuvre est en elle-même un enseignement «magistral». Dans les cours, nous voulons faire entendre le discours de l'œuvre elle-même plus que le discours de l'enseignant sur l'œuvre.

L'enseignant ne doit pas éclipser l'œuvre. Son rôle consiste donc à accompagner les étudiants dans leur appropriation de l'œuvre et à les guider afin de s'assurer aussi qu'ils ne passent pas à côté de l'essentiel. En cela, donc, le certificat prend ses distances avec une réforme qui veut bien souvent éviter de confronter les étudiants à des œuvres qui ne parlent pas directement à leur quotidien.

Certes, les grandes œuvres ne sont pas toujours des lectures faciles, mais c'est justement la raison d'être du certificat que j'ai proposé: il veut initier à la lecture et accompagner tout au long de la lecture. On entend souvent dire qu'il faut proposer des livres amusants aux jeunes pour les amener à apprécier la lecture et, de là, à découvrir par eux-mêmes les chefs-d'œuvre, comme s'il n'y avait qu'un pas entre le dernier roman pour adolescents et *Don Quichotte*.

Pourtant, personne n'affirmera qu'en confinant les étudiants au simple apprentissage de la multiplication et de la division, ils en viendraient à aborder par eux-mêmes le calcul d'intégrales et de dérivées. Platon le disait déjà: les belles choses sont difficiles. Et c'est la raison pour laquelle l'éducation existe, tout simplement.

LD. Ici, on dira que votre programme a des relents de cours classique.



SHAUN CURRY AGENCE FRANCE-PRESSE

Avec Hérodote, l'histoire débute; avec saint Augustin, le christianisme se donne une armature intellectuelle; avec Jean-Jacques Rousseau (photo de droite), le cœur devient un argument; avec Darwin (photo de gauche), toutes les espèces se mettent en mouvement. Tous ces moments, tous ces événements sont contenus dans des livres.

nous ne sommes pas principalement — notre carrière. Il faut savoir faire notre métier d'homme, dit le même Montaigne.

Une grande partie de notre bonheur ne se joue pas au bureau mais à l'intérieur de nous-mêmes, dans ces parties mal définies de notre être que nous appelons cœur, âme, esprit. C'est pour cette raison que, par exemple, la lecture de *Madame Bovary* peut nous faire du bien en nous aidant à comprendre la force de l'imagination, la force du désir amoureux et la bêtise bourgeoise.

Réforme ou cours classique?

LD. Je lis le texte de présentation de votre certificat: autonomie de l'étudiant (tenue d'un «journal personnel d'apprentissage»), «approche pédagogique intégrée», «privilège à la discussion et non au cours magistral»; au fond, vous appliquez plusieurs principes de cette très controversée réforme de l'éducation!

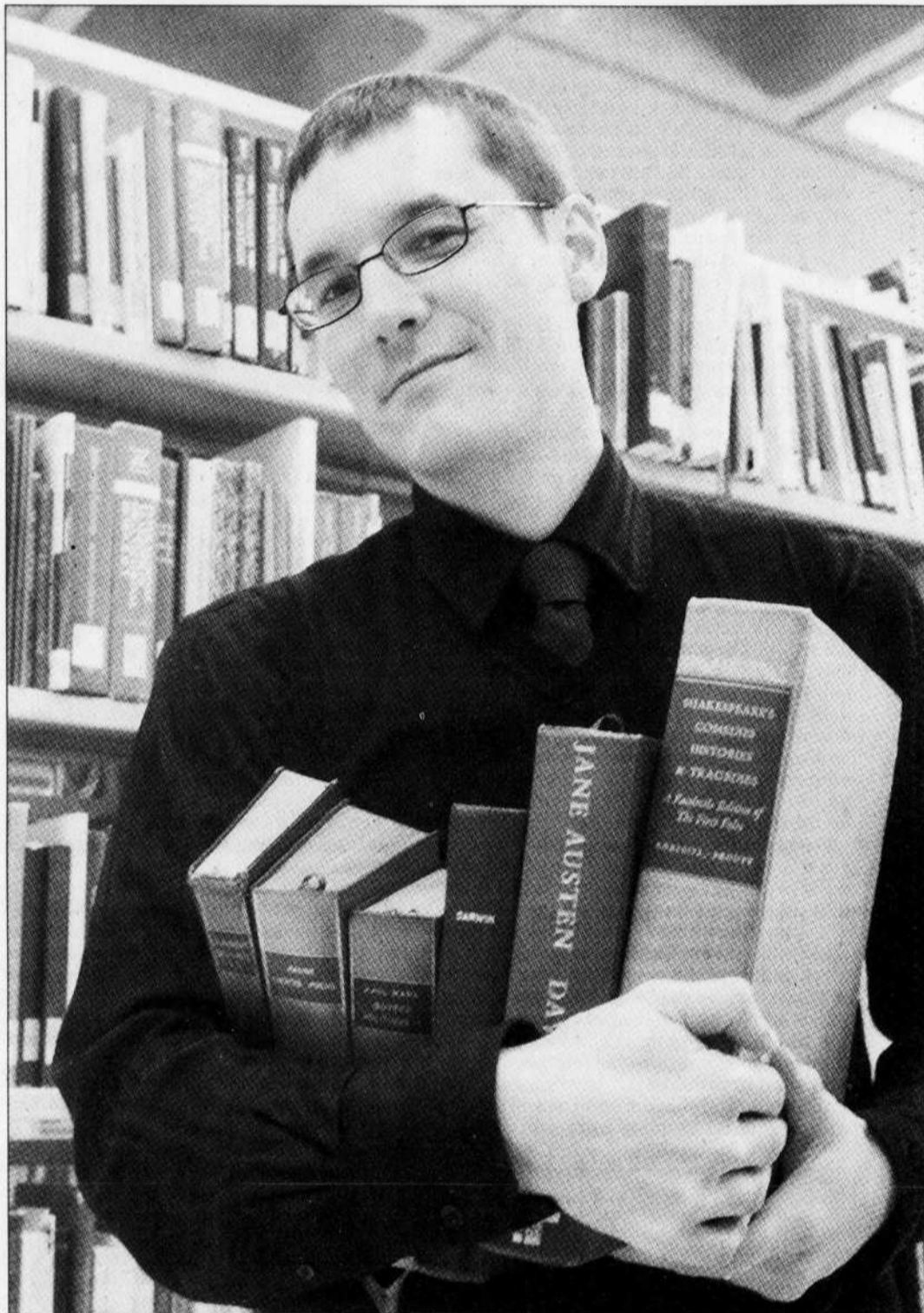
RAM. C'est fort possible. Nous

front aujourd'hui un Great Books Program. Au Québec, il y a bien sûr le Liberal Arts College de l'université Concordia, mais il n'existe rien de tel en français. Or, personnellement, au sortir du cégep, j'aurais été le premier à vouloir m'inscrire à un de ces programmes.

À mon retour au Québec, j'ai donc proposé à l'Université Laval de lancer un certificat qui, tout en s'inspirant des Great Books Programs, aurait sa propre originalité. Ce sera sans doute le premier de ce genre, en français, en Amérique du Nord.

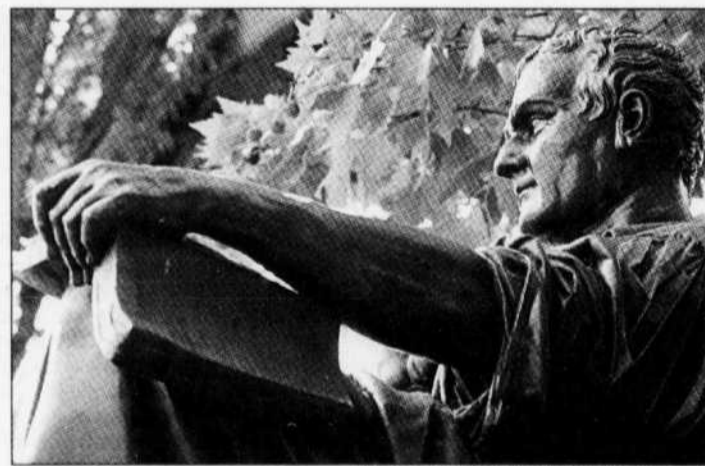
C'est la raison pour laquelle je préférerais parler de ce que les Anglo-Saxons appellent *liberal education* plutôt que d'un cours classique ou de compétences transversales. L'éducation libérale vise la bonne vie en initiant aux belles choses comme la littérature, l'histoire, les sciences et la philosophie. L'éducation est dite libérale en un second sens aussi, car c'est une éducation qui rend libre, c'est-à-dire qui libère des préjugés propres à son époque et à son milieu.

Plusieurs grandes universités américaines, comme St John's, of-



CLÉMENT ALLARD LE DEVOIR

Raphaël Arteau McNeil: «De nos jours, on conçoit trop souvent l'éducation comme du magasinage; on va s'acheter les «outils» qui nous manquent en vue de notre carrière. Cette perception conduit à une dépréciation des domaines moins directement liés à la carrière et à la profession.»



FABRICE COFFRINI AGENCE FRANCE-PRESSE

époque a produit un «chauvinisme du présent», pour reprendre l'expression qu'Alain Finkielkraut utilisait dans ces mêmes pages il n'y a pas si longtemps, ce qui crée une fermeture d'esprit envers tout ce qui fut dit et écrit dans le passé.

La plus triste conséquence de ce préjugé est la ferme conviction que nous n'avons rien à apprendre de tous ces «vieux livres poussiéreux», qu'il n'y a là rien de grand, de vrai ou de beau, et que rien ne peut justifier de transmettre un tel héritage.

Pourtant, chaque année, des étudiants continuent à faire l'étonnante découverte que ces vieilles œuvres, loin de véhiculer des propos racistes et sexistes qu'on leur prête, atteignent des sommets d'humanité. Ces jeunes font ainsi l'expérience que les vieilles œuvres sont une nourriture vivifiante pour l'âme et éclairent le présent.

Vous savez que chaque année, certains étudiants prennent une année sabbatique pour voyager. Je me dis: pourquoi ne viendraient-ils pas une année voyager dans les grandes œuvres? Dans ce voyage par les livres (qui, en passant, est offert à tous: au collégien diplômé autant qu'au retraité), on se découvre, on apprend à mieux connaître ses intérêts, tout en pénétrant la grande culture occidentale, ce qui peut ensuite être mis à profit dans sa formation professionnelle.

Raphaël Arteau McNeil termine une thèse de doctorat sur Platon au Boston College. Il enseigne la philosophie au Collège François-Xavier-Garneau. On peut s'informer sur le certificat dont il est responsable à l'adresse www.jp.ulaval.ca, rubrique «Nouvelles».

■ Vos suggestions et commentaires sont les bienvenus: arobitaille@ledevoir.com.

Le Devoir